

Il y a Grecs et Grecs! Quel sens donner au prétendu antihellénisme de Pline?

Depuis deux siècles, Pline est la victime de plusieurs procès, parfois si injustes que l'on a envie, comme le disait plaisamment F. Della Corte¹, de s'instituer «avocat d'office» pour lui obtenir au moins des circonstances atténuantes. Par exemple, pour son style, on s'en tient souvent au verdict sévère de Norden. Ainsi F. R. D. Goodyear²: c'est catastrophique, il n'y a pas une phrase cohérente! (Et pourtant les pages splendides ne manquent pas dans l'*Histoire Naturelle*, qu'il s'agisse du vol des pigeons ou du chant du rossignol, ou encore des nuances délicates des pierres précieuses).

Pour le fond, on lui reproche d'ordinaire une infinie crédulité, en répétant après W. Kroll (*RE*) que sa règle paraît être: *credo quia absurdum*. Il faudrait sans doute le lire de beaucoup plus près, avant de trancher; très souvent la mention d'un *auctor*, même anonyme (*dicunt*), exprime la distance qu'il établit entre les faits rapportés et son opinion personnelle. Il y a même parfois, à l'évidence, un humour, une ironie de Pline qu'un oeil attentif peut aisément déceler.

Mais c'est un autre dossier que nous voudrions aborder: Pline serait un chauvin, animé d'un anti-hellénisme systématique. Cette accusation assez ancienne a repris de l'actualité, pour avoir été formulée d'une façon très cohérente et très radicale par Gerhardt Grüninger³.

Selon ce savant, le *Graecos insectari* de la *Praefatio* ne doit pas être pris à légère (comme y invite effectivement le contexte: il s'agit seulement du choix d'un titre); il faut

1 Au colloque de Come, pour le 19^e centenaire de la mort de Pline.

2 *Cambridge History of classical literature* (1982) II, pp. 270-72

3 Dans sa thèse (Friburg en Brisgau 1976).